

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00211

Numéro SIREN : 301 160 750

Nom ou dénomination : CLINEA

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2021 sous le numéro de dépôt 52764

# CLINEA

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaurès, Puteaux 92800

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

# CLINEA

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaurès, Puteaux 92800

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'associé unique de la société CLINEA

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLINEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d’émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note I.2-1 de l’annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l’évaluation des autorisations d’exploitation et des malis de fusion figurant dans les actifs incorporels.

La note I.2-3 de l’annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l’évaluation des titres de participation et des malis de fusion affectés aux titres de participation figurant dans les immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

- pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 22 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Compagnie Européenne de  
Conseil et d'Audit (C.E.C.A.)

Deloitte & Associés

*Albert Abehssera*

**Jean-Marie Le Guiner**

Albert ABEHSSERA

Jean-Marie LE GUINER

**SAS CLINEA**

**COMPTES INDIVIDUELS**

**31 décembre 2020**

**SAS CLINEA** société par actions simplifiées au capital de 194 008 608 euros  
RCS NANTERRE B 301 160 750 / APE 851 A

Siège social : 12 rue Jean Jaurès CS 10032 – 92813 PUTEAUX CEDEX



## BILAN DES SAS CLINEA

ACTIF (En euros)	31-déc-20			31-déc-19
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
- Immobilisations incorporelles	406 714 054	6 856 986	399 857 068	399 789 537
- Immobilisations corporelles	316 484 075	159 952 960	156 531 115	155 664 327
- Immobilisations financières	459 041 654	38 315	459 003 339	296 195 320
<b>TO TAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 182 239 783</b>	<b>166 848 261</b>	<b>1 015 391 522</b>	<b>851 649 184</b>
<b>Actif circulant</b>				
- Stocks et en-cours	15 212 607		15 212 607	6 318 705
- Avances sur commandes	267 533		267 533	254 059
- Clients et comptes rattachés	80 508 444	15 507 247	65 001 198	54 564 148
- Autres créances	320 111 614	6 452 284	313 659 331	211 076 971
- Valeurs mobilières de placement	143 384	47 410	95 974	257 205
- Disponibilités	13 947 660		13 947 660	10 607 804
- Charges constatées d'avance	659 787		659 787	581 141
<b>TO TAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>430 851 031</b>	<b>22 006 941</b>	<b>408 844 090</b>	<b>283 660 033</b>
- Charges à répartir/ECA			-	-
<b>TO TAL DEL'ACTIF</b>	<b>1 613 090 813</b>	<b>188 855 202</b>	<b>1 424 235 611</b>	<b>1 135 309 216</b>
<b>PASSIF (En Euros)</b>				
<b>31-déc-20</b>				
<b>31-déc-19</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
- Capital		194 008 608		194 008 608
- Primes et réserves		34 099 216		31 683 485
- Report à nouveau		99 738 623		73 839 721
- Résultat de l'exercice		62 825 799		48 314 634
- Subventions d'investissement		7 601		13 068
- Provisions réglementées		1 743 508		1 569 169
<b>TO TAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>392 423 356</b>		<b>349 428 685</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		12 050 129		15 497 577
<b>Dettes</b>				
- Emprunts et dettes financières		29 850 107		23 645 602
- Avances sur commandes en cours		573 208		7 581
- Fournisseurs et comptes rattachés		35 664 342		54 724 409
- Dettes fiscales et sociales		89 459 952		118 768 235
- Dettes sur immobilisations		2 592 138		2 568 471
- Autres Dettes		852 977 258		563 453 545
- Produits constatés d'avance		8 645 123		7 215 112
<b>TO TAL DETTES</b>		<b>1 019 762 127</b>		<b>770 382 954</b>
<b>TO TAL DU PASSIF</b>		<b>1 424 235 611</b>		<b>1 135 309 216</b>



<b>(En euros)</b>	<b>31-déc-20</b>	<b>31-déc-19</b>
<b>- CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>762 664 502</b>	<b>769 560 313</b>
- Autres produits d'exploitation	35 775 408	10 372 725
- Production stockée	(125 327)	(1 883 085)
- Achats et charges externes	(256 771 935)	(251 017 787)
- Impôts et taxes	(63 781 864)	(58 612 224)
- Charges de personnel	(369 850 841)	(349 713 236)
- Dotations aux amortissements et provisions	(19 769 282)	(20 601 443)
- Autres charges d'exploitation	(934 853)	(1 651 852)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>87 205 807</b>	<b>96 453 411</b>
Perte supportée ou Bénéfice Transféré	(707)	(876)
- Produits Financiers	26 650 600	3 228 587
- Charges Financières	(22 862 255)	(16 763 041)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 788 345</b>	<b>(13 534 453)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>90 993 446</b>	<b>82 918 082</b>
- Résultat Exceptionnel	1 227 582	(1 012 953)
- Participation	(7 540 487)	(8 437 896)
- Impôts sur les bénéfices	(21 854 742)	(25 152 599)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>62 825 799</b>	<b>48 314 634</b>

## ANNEXE

### **I - REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

#### **I.1 REGLES COMPTABLES**

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **I.2 PRINCIPALES METHODES COMPTABLES**

##### *I.2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement :

- D'autorisations d'exploitation de lits de cliniques de soins de suite (SSR) ou psychiatriques présentées dans la rubrique « Fonds commercial ».

La durée d'utilité de ces autorisations est considérée comme indéfinie, en cohérence avec la position de place retenue par le secteur. Cette position se fonde sur les constats, confortés par l'expérience passée du Groupe, que la probabilité d'un retrait ou de l'absence de renouvellement des autorisations est faible puisque le Groupe veille à exploiter ses établissements dans le respect des conditions et normes imposées par les différentes autorités de tutelle, et que les coûts encourus pour assurer le renouvellement des autorisations ne présentent pas de caractère significatif.

- Des malis techniques présentés dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les malis techniques correspondent, à hauteur de la différence entre le montant de la participation antérieurement détenue et la situation nette de la société absorbée, aux plus-values latentes sur éléments d'actifs comptabilisés ou non dans les comptes de l'absorbée déduction faite des passifs non comptabilisés en l'absence d'obligation comptable dans les comptes de la société absorbée.

Selon l'article 745-5 du règlement ANC N°2015-06 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général, les malis techniques sont affectés aux prorata des plus-values latentes estimées de manière fiable, le résiduel étant affecté le cas échéant en fonds de commerce.

Ils doivent ensuite être soit amortis soit dépréciés suivant les mêmes méthodes que les actifs sous-jacents auxquels ils sont rattachés.

Figurent dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » les malis techniques affectés aux autorisations d'exploitation de lits de Clinique, ainsi que les malis techniques résiduels non affectés, le cas échéant.

Des tests de dépréciation annuels ont été mis en œuvre pour les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti et/ou un mali technique, tests qui consistent à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

1) Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par chacun des établissements dans lesquels ces actifs sont exploités.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA auquel appartient la société, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité ;

2) Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire et sur une durée de 1 à 5 ans.

#### I.2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, constituées de terrains, constructions et aménagements, matériels et de mobilier, sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

- Constructions et aménagements : 12 à 60 ans
- Installations techniques, matériel : 3 à 10 ans
- Autres : 3 à 10 ans

Les autres immobilisations corporelles intègrent les malis de fusion affectés à des actifs corporels qui sont amortis selon les mêmes règles et durées que les actifs sous-jacents.

### I.2-3 PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES ET CREANCES RATTACHEES

A ce poste sont comptabilisées les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Conformément au décret n° 2005-1702 du 28 décembre 2005, la société a opté pour la comptabilisation à l'actif du bilan des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de titres immobilisés et de titres de placement, en majoration du coût d'acquisition des titres auxquels ils se rapportent.

Les frais relatifs aux titres de participation immobilisés font l'objet d'un amortissement fiscal sur 5 ans via le constat d'un amortissement dérogatoire.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à des titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et des malis de fusions qui leur sont affectés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard de la situation nette de la société détenue ou sur la base d'une valeur d'entreprise calculée en fonction :

- d'une part, de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui sont générés par l'exploitation (voir paragraphe I.2-1)
- et d'autre part, de la valeur éventuelle de réalisation, nette des coûts de cession.

Le cas échéant, les créances rattachées font également l'objet d'une dépréciation.

### I.2-4 STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

A ce poste figurent les stocks, évalués selon la méthode des coûts historiques, ils se composent des divers approvisionnements, petits équipements et matériels ainsi que les en-cours de production immobilière.

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont :

- soit cédés à des tiers,
- soit cédés à des organismes de crédit bail.

Généralement dans le cadre de contrats de VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement).

Le chiffre d'affaires, les coûts de construction et les marges correspondantes sont comptabilisés au compte de résultat à la date d'achèvement des travaux.

Les frais de commercialisation directement affectables aux actifs cédés sont comptabilisés en en-cours immobiliers pendant la période de construction et constatés en charge à la date d'achèvement du bien immobilier.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste « production stockée ».

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

### I.2-5 CLIENTS ET CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

▪ Caisses :	créances supérieures à 2 ans et 3 mois :	100 %
	créances comprises entre 2 ans et 2 ans et 3 mois :	75 %
	créances comprises entre 1 an ½ et 2 ans :	50 %
	créances comprises entre 1 an et 1an ½ :	25 %
▪ Mutuelles :	créances supérieures à 1 an et ½ :	100 %
	créances comprises entre 1 an et 1 an et ½ :	75 %
▪ Patients :	créances supérieures à 6 mois :	100 %
▪ Redevances médecins et autres tiers :		
	créances supérieures à 1 an :	100 %
	créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50 %

### I.2-6 DISPONIBILITES

La trésorerie de la société est constituée de placements courts terme de type SICAV et OPCVM sans risque et de soldes bancaires.

### I.2-7 PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la Société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours.

Le cas échéant, une provision peut-être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

Afin de permettre leur amortissement fiscal, la société constate un amortissement dérogatoire au titre des frais sur titres de participation immobilisés.

### I.2-8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale, nette des frais d'émission associés qui sont enregistrés en résultat financier.

Les dettes financières intègrent les emprunts à court et long terme et les prêts relais immobiliers qui sont constitués de concours bancaires affectés au financement d'immeubles d'exploitation récemment acquis ou en cours de construction.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif. Dans ce cas, ils sont incorporés au coût de l'actif.

### I.2-9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET DERIVES

La structure de la dette financière de la société, principalement composée de dette domestique à taux variable, l'expose au risque de hausse des taux courts de la zone euro.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société utilise des instruments dérivés sous forme de contrats d'échanges de taux et d'options de taux d'intérêt dans lesquels elle reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe déterminé dans chaque contrat et fonction du niveau de l'Euribor.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette et de donner en synthèse à la dette un profil de risque optimisé en fonction des anticipations de l'évolution des taux.

Au cours de l'exercice 2020, la société a maintenu les couvertures existantes.

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

### I.2-10 TRANSACTIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une couverture de change spécifique. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan dans les rubriques prévues à cet effet. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

### I.2-11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est composé essentiellement :

1) des prestations de services réalisées dans le cadre de l'hébergement et des soins apportés aux patients. Il est enregistré dès lors que la prestation est réalisée.

Le prix de journée est pris en charge :

- par le patient ou sa mutuelle, pour la partie "chambre particulière" ;
- par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour la partie "soins".

L'effet de saisonnalité est limité au nombre de jours d'activité qui est supérieur au second semestre de chaque année civile par rapport à celui du premier semestre.

2) des opérations de cessions à des tiers d'ensembles immobiliers construits ou restructurés par la société, comptabilisés à l'achèvement. Le déstockage est comptabilisé en « production stockée ».

## I.2-12 IMPOTS

La SAS CLINEA est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé en 2009, chaque filiale au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéficiaires et ses plus-values. En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

## I.2-13 COMPTES CONSOLIDES

La SAS CLINEA est intégrée globalement au groupe consolidé de la société mère, SA ORPEA, RCS NANTERRE 401 251 566, dont le siège social se trouve 12, rue Jean JAURES CS 10032 92813 PUTEAUX.

## I.3 RESTRUCTURATIONS INTERNES

Dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont les sociétés font partie, la société CLINEA SAS a procédé au cours de l'exercice à des opérations de restructuration interne par opération de fusion avec le groupement de cliniques détenues par MASSILIA GESTION SANTE.

Les différents éléments de l'actif et du passif des filiales sont repris dans les comptes de la société CLINEA, à la valeur nette comptable.

Ces opérations ont conduit à la constatation d'aucun mali de fusion affecté en immobilisations incorporelles et un vrai mali de fusion à hauteur de 3 520 890 € affecté en résultat exceptionnel.

## I.4 FAITS IMPORTANTS DE LA PERIODE

### Contexte de pandémie liée à la Covid-19

Malgré la pandémie et grâce à sa résilience, la société a globalement maintenu son activité.

Le chiffre d'affaires de la Société CLINEA lié à l'exploitation de cliniques s'élève à 762 664 K € au titre de l'exercice 2020, en baisse de 0.9% par rapport à 2019. Le résultat net s'élève à 62 826 K €.

Des surcoûts (équipements de protection individuelle, primes au personnel, etc ...) ont été encourus et en partie compensés par les différents systèmes de compensations mis en place par les Autorisés.

La société a fait l'acquisition de sociétés auprès du Groupe CLINIPSY correspondant à 9 établissements. La société a fait l'acquisition des titres de participation du Groupe SINOUE par l'intermédiaire de la société PCM SANTE.

## I.5 FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société a poursuivi son développement.

Au 01/01/21, CLINEA SAS a acquis le fonds de commerce de la clinique « UNITE MEDITERRANEENNE DE NUTRITION » auprès de la clinique « INSTITUT HELIO MARIN DE LA COTE D'AZUR ».

Au 01/01/21, CLINEA SAS a consenti à la société CRF SANTE un contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce de la clinique « UNITE MEDITERRANEENNE DE NUTRITION »

A la date du 27 Avril 2021, CLINEA continue de maîtriser globalement dans son réseau d'établissements la pandémie de Covid-19.

En raison de l'incertitude sur la durée de l'épidémie, il est cependant trop tôt pour mesurer l'impact possible sur les résultats financiers futurs du Groupe.

Quoi qu'il en soit, sur la base de ses estimations, CLINEA n'anticipe pas de perte de valeur significative de ses actifs ou réévaluation de ses passifs.

## II - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

*Nota bene* : Sauf mention contraire, les données chiffrées présentées ci-après sont exprimées en euro.

### II.1 BILAN

#### II.1-1 ACTIF IMMOBILISE

##### Immobilisations incorporelles :

La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se détaille comme suit :

Valeur brute	Début de l'exercice	Augmentations	TUP/FUSION	Diminution	Reclassement	Fin de l'exercice
Concessions, brevets	1 001 434	135 737				1 137 171
Fonds commercial	90 371 129					90 371 129
Autres immob° incorp.	314 808 134	205 465	7 164	12 027		315 008 736
Acomptes sur immob° incorp.	322 019		0		-125 000	197 019
<b>Total</b>	<b>406 502 716</b>	<b>341 202</b>	<b>7 164</b>	<b>12 027</b>	<b>-125 000</b>	<b>406 714 054</b>

Les malis techniques d'un montant de 336 751 K€ ont été affectés aux actifs sous-jacents de la façon suivante :

- en autres immobilisations incorporelles pour un montant de 309 039 K€, intégralement allouées en fonds commercial ;
- en autres immobilisations corporelles pour un montant de 710 K€.
- en autres immobilisations financières, allouées en titres de participation, pour 27 002 K€.

La variation des amortissements et provisions des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se détaille comme suit :

Amortissements et provisions	Début de l'exercice	Augmentations	TUP/FUSION	Diminution	Fin de l'exercice
Concessions, brevets	995 211	6 671			1 001 882
Fonds commercial (Dépréciation)	653 739				653 739
Autres immob° incorp.	5 064 229	146 475		2 689 12 027	5 201 366
Acomptes sur immob° incorp.	0				0
<b>Total</b>	<b>6 713 179</b>	<b>153 146</b>	<b>0</b>	<b>2 689 12 027</b>	<b>6 856 987</b>

##### Immobilisations corporelles :

La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

Valeur brute	Début de l'exercice	Augmentation	TUP/FUSION	Diminution	Reclassement	Fin de l'exercice
Terrains	3 474 991	0	0	0	0	3 474 991
Constructions	200 636 928	87 313	1 815 044	1 948 755	8 354 443	208 944 974
Inst. Techniques et Générales	69 584 494	2 389 377	170 820	297 474	0	71 847 218
Mat. De transport	464 015	0	2484,72	0	0	466 499
Immobilisations en cours	5 599 964	12 048 798	23 751	3 327 328	-8 354 443	5 990 741
Autres immo. Corp.	25 114 623	486 950	29 334	71 255	0	25 559 652
Avances et Acomptes Corporelle:	200 000	0	0	0	0	200 000
<b>Total</b>	<b>305 075 014</b>	<b>15 012 438</b>	<b>2 041 435</b>	<b>5 644 812</b>	<b>0</b>	<b>316 484 075</b>

La variation des amortissements des valeurs brutes des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentation	TUP/FUSION	Diminution	Reclassement	Fin de l'exercice
Terrains	71 059	5 476	0	0		76 535
Constructions	75 762 658	6 895 783	356 107	1 210 469		81 804 078
Inst. Techniques et Générales	53 472 346	3 453 940	82 312	233 475		56 775 123
Mat. De transport	463 730	741	434	0		464 905
Autres immo. Corp.	19 640 895	1 243 185	5 042	56 803		20 832 319
<b>Total</b>	<b>149 410 689</b>	<b>11 599 124</b>	<b>443 895</b>	<b>1 500 747</b>	<b>0</b>	<b>159 952 960</b>

### Immobilisations financières :

La variation des valeurs brutes des immobilisations financières se détaille comme suit :

Valeur brute	Début de l'exercice	Augmentation		Diminution		Reclassement	Fin de l'exercice
		liée aux acquisitions	TUP/FUSION	liée aux cessions	TUP/FUSION		
Titres de participations	255 690 197	166 029 678	0	0	5 000 000		416 719 875
Prêts	10 457 564	1 197 359	219 975	20 634	0		11 854 264
Autres immo. financières	31 100 428	59 907	125 089	817 910	0		30 467 515
<b>Total</b>	<b>297 248 189</b>	<b>167 286 945</b>	<b>345 064</b>	<b>838 544</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>459 041 654</b>

Les immobilisations financières se ventilent comme suit :

	31 décembre 2020	à 1 an	à + 1 an
Prêts	11 854 264	25 005	11 829 259
Autres immo. financières	30 467 515	0	30 467 515
<b>Total</b>	<b>42 321 779</b>	<b>25 005</b>	<b>42 296 774</b>

La variation des provisions sur immobilisations financières se détaille comme suit :

	Début de l'exercice	Augmentation	Fusions	Diminution	Reclassement	Fin de l'exercice
Participations	723 883			688 617		35 266
Autres immo. financières	328 985			325 936		3 049
<b>Total</b>	<b>1 052 868</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 014 553</b>	<b>0</b>	<b>38 315</b>

## II. 1 - 2 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société	Chiffre d'affaires 2020	Capital	Quote-part de capital détenue	Quote-part de capital détenue (%)	Résultat dernier exercice clos (après IS)	Capitaux propres 2020 selon détention	Valeur comptable des titres 2020	
							Brute	Nette
SCI du 115 rue de la Santé	6 335 686	3 300 000	330 000	10%	3 175 308	1828 353	330 000	330 000
SCIL'Abbaye Viry	3 765 845	6 000 000	600 000	10%	1397 115	504 682	752 602	752 602
SCILe Vallon	6 979 493	12 000 000	1200 000	10%	224 013	700 037	1200 000	1200 000
SCI Les Favières		169 996	169 996	100%	112 728	7 277 236	2 086 746	2 086 746
Clinique La Métairie (Nyon Suisse)	16 916 322	462 900	462 900	100%	2 000 844	5 454 890	8 558 466	8 558 466
SAS Immo. Champvert	1464	65 880	65 880	100%	112 066	7 173 788	11 172 786	11 172 786
SC Les Praticiens Du Grand Pré		87 600	87 591	100%	1 118	70 991	1286 660	1286 660
SCICardiopierre		3 049	3 049	100%	258 295	12 073 025	7 994 002	7 994 002
SAS Immobilière Leau Bonneveine	1 114 799	422 400	422 400	100%	138 698	9 023 338	2 543 884	2 543 884
SA Clinique l'Emeraude	9 012 993	507 660	507 660	100%	556 822	2 418 972	11 834 530	11 834 530
SAS L'hôtel l'Espérance	12 404 586	30 642	30 642	100%	88 391	8 892 657	22 576 451	22 576 451
OPCI	0	5 301 885	19 034	0%	3 026 226	0	20 000	20 000
SCI Les Orangers	1628 952	463 445	463 445	100%	899 884	5 895 869	474 008	474 008
CRF Santé - ADC09	9 183 183	2 000	2 000	100%	-278 352	-146 425	514 310	514 310
Sud Ouest Santé	10 534 664	40 000	40 000	100%	688 982	4 206 910	9 263 374	9 263 374
Domaine de Bois Bougy	10 986 853	462 900	462 900	100%	-1590 281	3 905 279	369 326	369 326
Clinique Sancellemoz	10 752 925	500 000	487 400	97%	75 970	2 794 624	18 547 166	18 547 166
PCM Santé		12 025 000	12 025 000	100%	-1 121 642	5 512 188	12 494 360	12 494 360
Clinique Gallieni	496	726 785	726 785	100%	-351 374	-8 344 513	5 299 721	5 299 721
GCS	0	0	0	13%	0	0	12 500	12 500
SAS Clinique Médicale de Champvert	15 919 155	187 575	187 575	100%	1215 219	9 194 441	12 690 000	12 690 000
Clinique Du Pays d'Oc	9 855 309	976 450	976 450	100%	685 669	1 162 143	9 051 481	9 051 481
SARL AUGEO		550 000	549 890	100%	-82	-1587 152	26 534	26 534
SAS Clinique du Haut Cluzeau	3 874 352	40 000	40 000	100%	403 273	3 273 889	3 800 000	3 800 000
SA Institut Hélios Marin de la Côte d'Azur	13 876 429	2 101 600	2 101 600	100%	-951 668	-1 149 060	25 580 721	25 580 721
SARL Clinique de Soins de Suite de la	5 560 257	251 541	251 541	100%	52	-1 340 722	2 800 000	2 800 000
SAS Clinique Les Bruyères Brosville	2 561 181	40 000	40 000	100%	-58 498	937 428	2 850 000	2 850 000
SAS SESMAS	11 090 150	305 600	305 600	100%	429 040	11 503 053	17 200 000	17 200 000
SAS La Pinède	15 099 897	305 000	305 000	100%	573 163	10 734 018	21 500 000	21 500 000
SCI de PEIX	1552 558	480 000	480 000	100%	510 736	2 698 342	1386 722	1386 722
CHINA CO.	578 160	12 534 773	6 142 039	49%	-1203 034	1443 643	6 371 959	6 371 959
Clinique du Cabriol	9 353 371	47 430	47 430	100%	708 198	6 974 348	14 091 000	14 091 000
château de bon Attrait	9 906 037	510 000	510 000	100%	-700 271	1754 234	5 765 982	5 765 982
EUROPSY		20 000	20 000	100%	-9 963	9 710	7 542 439	7 542 439
Maison de santé Marigny	1060 000	88 360	88 360	100%	921 649	2 139 878	90 000	90 000
Sogimob	1200 000	7 622	7 546	99%	864 345	4 830 311	8 859	8 859
Jardins du Lys	0	5 000	5 000	100%	641 529	3 297 288	7 700	7 700
Clinique Princess SPMSPD	2 516 586	19 359	19 359	100%	-447 156	-68 136	4 209 418	4 209 418
Maison de santé Merfy	3 419 698	77 000	77 000	100%	91 602	1738 575	7 073 335	7 073 335
SCI Ardenaise	0	10 000	10 000	100%	-9 329	-124 342	10 000	10 000
Clinea International		10 000	7 000	70%	-288	5 819	7 000	7 000
Clinique des boucles de la Moselle	0	150 000	150 000	100%	-55 702	-10 348	9 524 541	9 524 541
Clinique des boucles de la Seine	6 051 235	2 000	2 000	100%	504 010	115 183	8 020 666	8 020 666
Clinique du châtilon	8 766 505	11 000	11 000	100%	1230 326	1405 014	28 104 355	28 104 355
Clinique de l'épinoy	4 107 221	150 000	150 000	100%	-335 694	-951 899	7 733 945	7 733 945

NC : Non Communiqué

Société	Chiffre d'affaires 2020	Capital	Quote-part de capital détenue	Quote-part de capital détenue (%)	Résultat dernier exercice clos (après IS)	Capitaux propres 2020 selon détention	Valeur comptable des titres 2020	
							Brute	Nette
Clinique des oyatis	6 097 673	150 000	150 000	100%	1331610	2 235 319	26 150 063	26 150 063
Clinique du campus	8 545 418	150 000	150 000	100%	2 089 840	3 277 513	15 424 049	15 424 049
Clinique du littoral	5 748 830	150 000	150 000	100%	601376	1350 343	24 879 186	24 879 186
Clinique du virval	7 208 065	300 000	300 000	100%	1670 252	3 129 197	33 880 013	33 880 013
Ins titut d'addictio lo gie du littoral		3 000	3 000	100%	-15 288	-27 624	3 467 332	3 467 332
Autres titres							141653	106 387
Créances rattachés à des titres de participations							29	29
<b>Total</b>							<b>416 719 875</b>	<b>416 684 609</b>

### II. 1 - 3 STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

	Net 31/12/20	Net 31/12/19
Petits matériels et fournitures	5 132 568	3 955 824
En-cours immobiliers	10 080 039	2 362 881
<b>Total</b>	<b>15 212 607</b>	<b>6 318 705</b>

Les en-cours de production immobilière pour l'année 2020 sont de 10 080 039 € et incorporent les frais financiers supportés pendant la période de construction qui s'élèvent à 239 151.38 € contre 82 059.19 € à fin 2019. Ces frais financiers sont calculés au taux moyen de 3.2 %.

### II. 1 - 4 CREANCES

	Brut 31/12/2020	Provisions 31/12/2020	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Avances et acomptes versés	267 533		267 533	254 059
Clients et comptes rattachés	80 508 444	(15 507 247)	65 001 198	54 564 148
Créances fiscales et sociales	3 039 254		3 039 254	4 378 040
Groupe et associés	273 500 969		273 500 969	194 136 703
Autres Débiteurs	43 571 392	(6 452 284)	37 119 109	12 562 228
<b>Total</b>	<b>400 887 593</b>	<b>-21 959 531</b>	<b>378 928 063</b>	<b>265 895 178</b>

En 2020, la SAS CLINEA n'a pas cédé de créance.

Les créances se ventilent comme suit :

	31/12/20	31/12/20
Clients et comptes rattachés	65 001 198	
<i>Créances à 1 an au plus</i>		65 001 198
<i>Créances à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>		
<i>Créances à plus de 5 ans</i>		
Créances fiscales et sociales	3 039 254	
<i>Créances à 1 an au plus</i>		1 587 419
<i>Créances à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>		1 382 503
<i>Créances à plus de 5 ans</i>		69 332
Groupe et associés	273 500 969	
<i>Créances à 1 an au plus</i>		273 500 969
<i>Créances à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>		
<i>Créances à plus de 5 ans</i>		
Autres Débiteurs	37 119 109	
<i>Créances à 1 an au plus</i>		37 119 109
<i>Créances à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>		
<i>Créances à plus de 5 ans</i>		
<b>Total</b>	<b>378 660 530</b>	<b>378 660 530</b>

	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fusions	Fin de l'exercice
Créances clients et comptes ratt.	11 636 826	5 203 633	1 440 412	107 200	15 507 247
Autres débiteurs divers	6 227 197	1 423 982	1 201 116	2 221	6 452 283
<b>Total Provisions sur créances</b>	<b>17 864 023</b>	<b>6 627 615</b>	<b>2 641 528</b>	<b>109 421</b>	<b>21 959 530</b>

## II. I - 5 INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIERES

Valeur Nette Comptable	31/12/2019	Acquisitions	Fusions	Cessions	Reclassement	Dotations	Reprises	31/12/2020
VMP (1) et autres (2)	257 205	0	0	161 231	0	0	0	95 974

(1) Ces valeurs n'ont donné lieu à aucune dépréciation, leur valeur de marché étant supérieure à la valeur comptable

(2) Divers titres provisionnés à hauteur de 47 K€

Au 31/12/20, le solde des Valeurs Mobilières de Placements se compose de 143 K€ d'OPCVM. Soit un net après dépréciation de 95 974€.

## II. I - 6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	provisions réglementées	Distribution Dividendes	Total des capitaux propres
<b>Au 31/12/2019</b>	224 547	194 008 608	17 876 630	13 806 858	73 839 718	48 314 634	1 582 235	0	349 428 685
Augmentation de capital									
Réserve légale									
Affectation du résultat				2 415 728	25 898 905	-48 314 634		20000000	-1
Subventions d'investissement							-5 467		-5 467
Provisions réglementées							174 340		174 340
Résultat au 31 décembre 2020						62 825 799			62 825 799
<b>Au 31/12/2020</b>	224 547	194 008 608	17 876 630	16 222 586	99 738 623	62 825 799	1 751 109	20 000 000	392 423 357

Le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 194 008 608 € et se décompose comme suit :

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale ( en € )	
	A l'ouverture	Créés pendant l'exercice	A la clôture	A l'ouverture	A la clôture
Actions ordinaires	224 547		224 547	864	864

## II. I - 7 PROVISIONS

	Début de l'exercice	Augmentation		Reprise Provisions		Sortie	Fin de l'exercice
		liées aux fusions	autres	liées aux fusions	autres		
Litiges sociaux	6 347 855	200 428	1 868 594		2 458 952		5 957 925
Autres *	9 149 723		289 027		3 346 545		6 092 205
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>15 497 578</b>	<b>200 428</b>	<b>2 157 620</b>	<b>0</b>	<b>5 805 497</b>	<b>0</b>	<b>12 050 130</b>

\* Les autres provisions pour risques et charges, au 31/12/20, concernent les indemnités de fin de carrière à hauteur de 0 K € pour les établissements qui avaient optés pour la méthode préférentielle.

La Clinique Saint Vincent ; la Clinique la Lironde ; la Clinique Cardiocéan ; la Clinique Cardiologique de la Maison Blanche ; la Clinique Néphrologique de la Maison Blanche ; Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de Navanne ; la Clinique la Lovière ; la Clinique Pierre de Soleil.

## II. 1 -8 DETTES

	31/12/20	31/12/20	31/12/19	31/12/19
Emprunts et dettes financières (1)	29 850 107		23 645 602	
<i>Dettes à 1 an au plus</i>		2 570 466		2 515 456
<i>Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>		8 710 054		7 069 893
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>		18 569 586		14 060 253
Fournisseurs et comptes rattachés	38 256 480		57 292 880	
<i>Dettes à 1 an au plus</i>		38 256 480		57 292 880
<i>Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>				
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>				
Dettes fiscales et sociales	89 459 952		118 768 235	
<i>Dettes à 1 an au plus</i>		89 459 952		118 768 235
<i>Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>				
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>				
Groupe et associés	639 763 385		550 358 977	
<i>Dettes à 1 an au plus</i>		639 763 385		550 358 977
<i>Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>				
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>				
Dettes diverses	213 787 082		13 156 783	
<i>Dettes à 1 an au plus</i>		213 787 082		13 156 783
<i>Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>				
<i>Dettes à plus de 5 ans</i>				
<b>Total</b>	<b>1 011 117 006</b>	<b>1 011 117 006</b>	<b>699 561 249</b>	<b>699 561 249</b>

(1) 8 449 000 € d'emprunts nouveaux dont 0 € liés aux variations de périmètre et 2 206 467 € de remboursement d'emprunts, au cours de l'exercice 2020.

### Politique de financement au sein du groupe

Les besoins de financement de la société CLINEA ont augmenté au même titre que ceux du groupe, compte tenu de la forte dynamique de croissance de l'ensemble. La société obtient l'essentiel du financement nécessaire à son développement auprès de sa société mère ORPEA SA, qui finance non seulement des opérations de croissance pour ses propres besoins, mais également pour ses filiales.

Ce financement est régi par une convention de trésorerie, rémunérée à 3.2 % au titre de 2020 contre 3.2% pour 2019.

### Covenants bancaires

Certains emprunts souscrits par la société sont conditionnés au respect de ratios financiers qui s'apprécient au regard de la dette financière du groupe.

Les ratios convenus sont les suivants :

$$R1 = \frac{\text{dette financière nette consolidée (hors dette immobilière)}}{\text{Excédent Brut d'Exploitation retraité consolidé}}$$

et :

$$R2 = \frac{\text{dette financière nette consolidée}}{\text{Fonds propres consolidés retraités}}$$

Au 31 décembre 2020, ces deux ratios s'élèvent respectivement à 1,5 et 1,6 dans les limites imposées qui sont de 5,5 pour R1 et de 2,0 pour R2 au 31 décembre 2020.

## II. 1 -9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET DERIVES

Au 31 décembre 2020, le notionnel du portefeuille de dérivés est nul, contre aucun au 31 décembre 2019. Ce portefeuille était composé de contrats d'échanges de taux payeurs à taux fixes, contre Euribor, principalement 3 mois et d'options de taux d'intérêt. Ces instruments dérivés ont un profil de nominal amortissable. Ces instruments dérivés sont tous utilisés dans le cadre d'opérations de couverture conformes à l'article 372-2 du PCG.

La dernière valorisation datait du 31/12/2018 avec la maturité des dérivés suivantes

	Echéancier (M€)						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Notionnel moyen	117	0		-	-	-	-
Taux effectif	4,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

## II. 1 -10 DIVERS

### Charges à payer

	31/12/20	31/12/19
Emprunts et dettes financières	71 116	66 328
Fournisseurs et comptes rattachés	34 134 767	53 109 642
Dettes fiscales, sociales et divers	41 798 958	39 596 703
<b>Total</b>	<b>76 004 841</b>	<b>92 772 673</b>

### Produits à recevoir

	31/12/20	31/12/19
Clients et comptes rattachés	0	326 594
Autres créances	21 583 915	3 387 889
<b>Total</b>	<b>21 583 915</b>	<b>3 714 483</b>

### Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	659 787	581 141
Financières		
Exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>659 787</b>	<b>581 141</b>

### Produits constatés d'avance

Ce poste enregistre principalement les produits constatés d'avance au titre d'un Crédit Bail Immobilier de la société Château de Goussonville pour un montant de 5 688 K€.

	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation	8 645 123	7 215 112
<b>Total</b>	<b>8 645 123</b>	<b>7 215 112</b>

## II. 1 - II INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La société n'a pas effectué de transactions avec des parties liées qui seraient significatives et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

---

Filiales détenues à 100 % par le groupe	273 500 969	639 763 385	18 806 832	6 588 921	18 710 526
Autres filiales	Néant				

---

## II. 2 COMPTE DE RESULTAT

### II. 2 - I CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en euros)</i>	CA HT	
	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation de cliniques	760 299 675	769 238 619
Production de biens immobiliers	2 364 827	321 694
<b>Total</b>	<b>762 664 502</b>	<b>769 560 313</b>

### II. 2 - 2 PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2020	31/12/2019
Exploitation de cliniques	760 299 675	769 238 619
<b>Chiffre d'affaires lié à l'exploitation</b>	<b>760 299 675</b>	<b>769 238 619</b>
Cession de biens immobiliers	2 364 827	321 694
Production stockée	(125 327)	(1 883 085)
Production immobilière immobilisée	-136 853	1 457 054
<b>Activité immobilière</b>	<b>2 102 646</b>	<b>(104 337)</b>
Subventions d'exploitation	20 514 488	1 500
Reprises prov <sup>o</sup> et transfert de charges	15 333 910	8 136 921
Autres produits	63 863	777 250
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>35 912 262</b>	<b>8 915 671</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>798 314 582</b>	<b>778 049 952</b>

## II. 2 - 3 RESULTAT FINANCIER

	31/12/2020	31/12/2019
Charges sur comptes courants intra Groupe	-18 710 526	-16 072 998
Intérêts sur dettes bancaires	-382 805	-561 846
Provisions sur titres	0	0
charges sur Opérations juridique	-3 520 890	
Pertes nettes sur cessions VMP	-248 034	-128 197
Frais financiers capitalisés (*)	176 645	70 953
Produits sur comptes courants intra Groupe	6 588 921	3 041 392
Produits de participation	18 806 832	5 104
Produits Sur Cession de VMP	45 107	94 712
Autres produits	1 033 094	16 426
<b>Résultat financier</b>	<b>3 788 346</b>	<b>-13 534 453</b>

(\*) Sur actif immobilier en cours de construction, calculé au taux moyen de 3.2 % en 2020 contre 3.2% en 2019, dont 0 € de reprise de provision.

## II. 2 -4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>9 597 711</b>	<b>14 002 372</b>
<i>Sur opérations de gestion</i>	<i>1 236 729</i>	<i>4 075 922</i>
<i>Sur opérations en capital ( dont boni de fusion )</i>	<i>5 581 671</i>	<i>6 299 186</i>
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>	<i>2 779 311</i>	<i>3 627 264</i>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>8 370 129</b>	<b>15 015 325</b>
<i>Sur opérations de gestion</i>	<i>3 259 972</i>	<i>6 071 469</i>
<i>Sur opérations en capital</i>	<i>4 157 064</i>	<i>4 006 512</i>
<i>Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.</i>	<i>953 092</i>	<i>4 937 344</i>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 227 582</b>	<b>-1 012 953</b>

	31/12/2020	31/12/2019
Plus ou Moins values sur sorties d'immobilisations	1 423 707	2 291 574
Frais divers et de développement	-2 022 343	-1 994 447
Boni de fusion		
Provisions pour débiteur divers	2 000 558	-2 699 572
Amortissements dérogatoires	-174 339	1 389 492
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 227 582</b>	<b>-1 012 953</b>

## II. 2 - 5 IMPOTS

Depuis 2000, la société CLINEA est membre du groupe d'Intégration Fiscale dont ORPEA SA est la société tête de groupe.

La ventilation de l'impôt sur les sociétés se décompose comme suit :

	Avant IS	IS	Après IS
Résultat d'exploitation	87 205 807	24 675 008	62 530 799
Résultat financier	3 787 639	-3 176 113	6 963 752
Résultat exceptionnel	1 227 582	355 847	871 735
Participation	-7 540 487		-7 540 487
<b>Résultat comptable</b>	<b>84 680 541</b>	<b>21 854 741</b>	<b>62 825 799</b>

Le décalage entre le régime fiscal et le traitement comptable des différentes opérations est susceptible de modifier la dette future d'impôt de la façon suivante :

- Réintégrations à venir sur les exercices futurs :  
NEANT
- Déductions à venir sur les exercices futurs :
  - Organic : N : 1 189 K€
  - Plus value latente OPCVM : 0 K€
  - Provisions pour congés payés: 0 K€
  - Participation : 7 540 K€
  - Indemnités de Départs à la Retraite : 0 K€

## II. 2 - 6 TRANSFERT DE CHARGES

	31/12/2020	31/12/2019
Coûts de restructuration	1 382 121	45 246
Remboursements d'assurance	459 031	521 482
Remboursements de prévoyance	3 797 153	2 971 198
Remboursements de formation	(882 445)	488 025
Remboursements maladie	863 891	952 492
Divers	4 044 491	18 497
Frais financiers capitalisés	176 645	70 953
<b>Total</b>	<b>9 840 886</b>	<b>5 067 893</b>

### III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

#### III.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### Engagements financiers

Obligations contractuelles (en K€)	31/12/20	31/12/19
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly ...)	0	0
Nantissements, hypothèques et suretés réelles	44 276	38 033
Avals, cautions et garanties données	254	254
Autres engagements données <i>souscription OC</i>	0	0
<b>Total</b>	<b>44 530</b>	<b>38 287</b>

Obligations contractuelles (en K€)	31/12/20	Paiements dus par période		
		à moins d'un an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes à long terme	29 639	2 360	8 710	18 569
Obligations en matière de location-financement	4 096	2 074	2 022	0
Contrats de location simple				
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
<b>Total</b>	<b>33 735</b>	<b>4 434</b>	<b>10 732</b>	<b>18 569</b>

##### Crédits –baux

	Immobiliers	Mobiliers
Valeur d'origine	64 727 911	945 574
Redevances de l'exercice	2 579 756	181 642
Cumuls des redevances des exercices précédents	32 232 839	521 411
Dotations théoriques de l'exercice	234 632	94 557
Cumuls des amortissements au titre des exercices précédents	5 618 471	353 336
Redevances restant à payer - à un an	2 022 103	52 254
Redevances restant à payer - à plus d'un an et jusqu'à cinq ans	2 022 103	0
Redevances restant à payer - à plus de cinq ans	0	0
Valeur de rachat	18 408 366	3 872

## Autres types d'engagements

Le montant des engagements de retraite, déterminé par application d'une méthode rétrospective avec projection des salaires de fin de carrière, s'élevait fin 2020 à 17 275 980 €.

Les principales hypothèses actuarielles au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- taux de revalorisation : 2 % en tenant compte de l'inflation ;
- taux d'actualisation : 0,35% ;
- âge de départ en retraite : 65 ans ;
- taux de charges sociales : conformes à ceux constatés en 2020.

Pour information, le montant versé par la société au titre des indemnités de départ à la retraite, s'élève, en 2020 à 1 474 886 €.

Il n'y a pas d'engagement significatif en matière de médailles du travail.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la loi relative à la formation professionnelle a mis en place le CPF, en remplacement du DIF afin que chaque salarié puisse se constituer un capital de formation qu'il utilisera à sa convenance mais en accord avec son employeur. La capitalisation annuelle minimale est de 20 heures plafonnée à un en-cours global de 120 heures.

Au 31 décembre 2020, le CPF ne génère pas de coûts supplémentaires puisque son financement est couvert par les remboursements obtenus au titre de la professionnalisation. La charge est comptabilisée au fur et à mesure de la consommation des heures.

### **III.3 EFFECTIFS**

Au 31 décembre 2020, les effectifs en équivalent temps plein de la SAS CLINEA sont :

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres Employés / Ouvriers	7 749	7 655
<b>Net</b>	<b>7 749</b>	<b>7 655</b>

CLINEA  
SAS au capital de 194 008 608 euros  
Siège Social : 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex  
301 160 750 RCS Nanterre

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE  
L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021**

(... / ...)

**DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de 62 825 799 euros, de la manière suivante, savoir :

- Au compte « Réserve légale », la somme de 3 141 290 euros,
- A une distribution de dividendes, la somme de 45 173 344 euros.

En outre, afin de porter ladite distribution à 50 000 000 euros, l'Associée unique décide de prélever une somme de 4 826 656 euros sur le compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

<u>Exercice social</u>	<u>Dividende brut global</u>	<u>Abattement</u>
2017	NEANT	NEANT
2018	50 000 000 €	NON
2019	20 000 000 €	NON

(... / ...)



Pour extrait certifié conforme.